



# ÉVALUATION DU PLASTIQUE

Pourquoi mesurer, gérer et rendre  
publique l'utilisation du  
plastique par l'industrie des  
biens de consommation

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



Citation : PNUE (2014) Évaluation du plastique : Pourquoi mesurer, gérer et rendre publique l'utilisation du plastique par l'industrie des biens de consommation?

Copyright © 2014 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

La présente publication peut être reproduite, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, à des fins éducatives ou non-lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source.

La présente publication est une contribution au Partenariat mondial sur les déchets marins. Le PNUE remercie le Ministère norvégien des affaires étrangères de sa contribution au partenariat et à la présente publication.



KLIMA- OG MILJØDEPARTEMENTET

Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, en qualité de secrétariat du Partenariat mondial sur les déchets marins, le Plastic Disclosure Project (Projet pour la divulgation de l'utilisation du plastique), son organisation de tutelle, Ocean Recovery Alliance, et Trucost ont collaboré à la présente publication qu'ils ont cofinancée.

**Nous remercions tous ce qui ont collaboré au projet :** Alice Sireyjol, Trucost, Anna Georgieva, Trucost, Sarah Wainwright, Trucost, Apurvee Haridwaj, Trucost, Siddhartha Joshi, Trucost, Steven Bullock, Trucost, Chaoni Huang, Trucost, Amudha Gunasekaran, Trucost, Bindhya Manoj, Trucost); **évaluateurs des méthodes :** (Chelsea Rochman, Programme Aquatic Health de l'Université de Californie, Davis Mark Browne, National Center for Ecological Analysis & Synthesis de l'Université Santa Barbara de Californie, Heather Leslie, Institute for Environmental Studies VU Université d'Amsterdam); **superviseurs de la rédaction** (Vincent Sweeney, PNUE, Heidi Savelli, PNUE, Tessa Goverse, PNUE, Elisa Tonda, PNUE, Aihnoa Carpenter, PNUE, Doug Woodring, Ocean Recovery Alliance, Emily Utter, PDP, Erik Floyd, PDP, Pua Mench, PDP, Nathaniel John Maynard, PDP, Conrad MacKerron, As You Sow, Saskia van Gendt, Method Home, James Ewell, Green Blue, Leila Munroe, NRDC, Darby Hoover, NRDC, Ben Ridley, Credit Suisse, J.Robert Gibson, City University de Hong Kong, Antony Wood, AK Partners, Jill Boughton, W2Worth Innovations, José Miguel Friz Valor, Sustentable Chile.

**Auteur :** Julie Raynaud (Trucost); **Rédacteurs :** James Richens (Trucost), Andrew Russell (PDP),  
**Graphiste :** Rebecca Edwards (Trucost)  
Photo couverture © Sablin - iStockphoto

ISBN : 978-92-807-3400-3

Numéro de travail : DEP/1819/NA

Division de la mise en œuvre des politiques environnementales

## Avertissement

Les termes utilisés et la présentation du matériel contenus dans la présente publication ne sont pas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, ou de ses autorités, de la délimitation de ses frontières ou de ses limites. De plus, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique officielle du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de même que la mention de marques ou de méthodes commerciales ne constitue pas une approbation.

Bien qu'ayant établi le présent rapport avec le plus grand soin, Trucost n'endosse aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, s'agissant du préjudice de quelque nature que ce soit (y compris, mais sans s'y limiter, un préjudice direct ou indirect, un manque à gagner, une perte de données ou un préjudice pécuniaire) occasionné à une personne, ou de tout dommage, frais, réclamation ou dépense résultant de la confiance accordée au présent rapport ou à une quelconque de ses parties (sauf dans la mesure où ceux-ci pourraient ne pas être forclos). Les informations du présent rapport ne constituent en rien une invitation à vendre ni une offre de souscription à l'achat d'actions ou de valeurs et l'on ne peut se fonder sur elles aux fins de contrat concernant l'une quelconque de ces opérations.



# ÉVALUATION DU PLASTIQUE

Pourquoi mesurer, gérer et rendre publique  
l'utilisation du plastique par l'industrie  
des biens de consommation

## LE PNUE

Créé en 1972, le Programme des Nations Unies pour l'environnement est le porte-parole du système des Nations Unies en matière d'environnement. Il est un catalyseur, un défenseur, un éducateur et un facilitateur qui favorise l'utilisation avisée et la mise en valeur durable de l'environnement mondial. Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres a été adopté par la Communauté internationale en 1995 et a pour objet de prévenir la dégradation du milieu marin due aux activités terrestres en aidant les États à s'acquitter de leur obligation de préserver et protéger cet environnement.

## LE PARTENARIAT MONDIAL SUR LES DÉTRITUS MARINS

Le partenariat mondial sur les débris marins est un nouveau partenariat qui agit en tant qu'instance de coordination en coalisant diverses organisations œuvrant dans le même domaine et en encourageant les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les scientifiques et les universitaires à collaborer dans le domaine des débris marins. Le nouveau partenariat qu'anime le PNUE, a vu le jour en juin 2012 lors d'une manifestation inaugurale organisée à l'occasion de la Conférence de Rio (Rio+20). Il repose sur la stratégie d'Honolulu et vise principalement à protéger la santé humaine et l'environnement mondial en réduisant et en gérant les volumes de débris marins. Pour adhérer au Partenariat ou en savoir davantage à son sujet consulter le site [www.gpa.unep.org](http://www.gpa.unep.org) ou contacter le secrétariat (UNEP/GPA) à l'adresse [gpmi@unep.org](mailto:gpmi@unep.org).

## PLASTIC DISCLOSURE PROJECT (PDP) (PROJET POUR L'INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DU PLASTIQUE)

Le Projet pour l'information concernant l'utilisation du plastique demande aux organisations de quantifier, de gérer et de divulguer les volumes de plastique utilisés et de tirer parti d'une utilisation de cette substance qui soit davantage compatible avec l'environnement. Le Projet aspire à un monde où l'utilisation du plastique présente un intérêt pour les consommateurs et les entreprises sans avoir d'incidences néfastes sur l'environnement. Il y est demandé aux organisations membres d'établir des rapports annuels sur la production, l'utilisation, la gestion et la manutention du plastique et des déchets plastiques. En mesurant la quantité de plastique transitant par une organisation il est possible d'améliorer les coûts et de réduire les déchets, de concevoir de nouveaux modèles et de procéder à un meilleur recyclage. En suivant la gestion du plastique, les organisations peuvent apprécier les risques et saisir des occasions qui pourraient échapper à leurs concurrents. En indiquant les quantités de plastique qu'elles utilisent, les organisations font preuve d'initiative et bénéficient de retombées en emportant l'adhésion de leurs employés, en incitant les fournisseurs à bien gérer les plastiques, en s'assurant la fidélité des clients et l'accès aux capitaux. Initialement conçu pour de grandes sociétés, le Projet attire des établissements tels que les hôpitaux, des universités, des administrations publiques, des stades, des clubs, des installations, des organisateurs de manifestations, des associations sportives et des équipes qui en bénéficient. Toute partie intéressée est la bienvenue et peut se mettre en liaison avec le Projet à l'adresse [info@plasticdisclosure.org](mailto:info@plasticdisclosure.org).

## LA OCEAN RECOVERY ALLIANCE

La Ocean Recovery Alliance est une organisation à but non lucratif enregistrée à Hong Kong et en Californie. Elle a pour objectif d'unifier l'innovation, les technologies, la créativité et la collaboration dans le but de relever certains des défis auxquels sont confrontés les océans et notre environnement en général. L'Alliance administre trois projets mondiaux concernant les questions soulevées par les déchets de plastique, à savoir le Projet pour l'information concernant l'utilisation du plastique et le Projet Global Alert, tous deux présentés comme relevant des Clinton Global Initiatives, et le Plasticity Forum qui est une plateforme novatrice où l'on débat des nouvelles formes d'exploitation des plastiques avant et après usage par les consommateurs.

## L'ORGANISATION TRUCOST

L'Organisation Trucost aide les sociétés, les investisseurs, les gouvernements, les milieux universitaires et les faiseurs d'opinion à comprendre les conséquences du fait que nous dépendons économiquement du capital naturel. Notre prééminence mondiale en matière de données ainsi que notre clairvoyance permettent à nos clients de mettre en évidence cette dépendance vis-à-vis du capital naturel, qu'il s'agisse de sociétés, de produits, de chaînes d'approvisionnement et d'investissements; de gérer les risques associés à la fluctuation des prix des produits de base et à l'accroissement des coûts de protection de l'environnement, et enfin à concevoir des modèles commerciaux et des marques d'une plus grande durabilité. L'essentiel de notre approche consiste en ceci que non seulement nous quantifions notre dépendance à l'égard du capital naturel, mais également que nous lui attribuons un prix, ce qui permet à nos clients de comprendre les risques associés à l'environnement en termes économiques.

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE |

La présente étude a été réalisée par Trucost, organisation spécialisée dans l'analyse du capital naturel au titre du projet pour l'information concernant l'utilisation du plastique (PDP). Elle a bénéficié de l'appui du PNUE et du Partenariat mondial sur les déchets marins.

## OBJECTIFS

**Le plastique est l'une des matières la plus utile et la plus importante pour les sociétés modernes.** On ne peut imaginer ce que serait la vie sans la gamme étendue de produits et technologies qu'il permet. Il préserve et protège les aliments et les médicaments, nous garantissant ainsi une vie saine. Il est utilisé pour la fabrication d'appareils électroniques tels que les ordinateurs et les téléphones cellulaires grâce auxquels les gens se connectent entre eux et il contribue à réduire la consommation de carburant du secteur des transports grâce à l'utilisation qui en est faite dans les véhicules. La polyvalence et le faible prix du plastique par rapport à des produits de remplacement sont attestés par la croissance rapide du marché<sup>1,2</sup>.

**Cependant, on ne peut éluder les impacts du plastique sur l'environnement.** Les préoccupations suscitées par son impact sur les écosystèmes de la planète vont croissant. La faune et la flore sauvages marines sont particulièrement vulnérables et s'emmêlent dans les débris de plastique ou les ingèrent. Les particules microscopiques de plastique risquent d'introduire des toxines dans la chaîne alimentaire. Les bouteilles, les sacs et d'autres déchets de plastique jonchent de plus en plus les champs, les rues et les plages. Les procédés de fabrication du plastique utilisent des ressources non renouvelables, telles que le pétrole, et rejettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, contribuant ainsi aux changements climatiques. De plus, les additifs chimiques utilisés dans les plastiques peuvent mettre en danger la santé humaine. Tous ces impacts retiennent de plus en plus l'attention des parties prenantes telles que les organisations non gouvernementales, les institutions internationales, les gouvernements et le grand public<sup>3,4,5,6</sup>.

**L'objectif du présent rapport est d'aider les sociétés à gérer les possibilités et risques associés à l'utilisation du plastique.** On y expose les raisons justifiant d'un point de vue économique la nécessité pour les sociétés de mieux mesurer et gérer les quantités de plastique qu'elles utilisent dans les produits qu'elles conçoivent, pour leur fonctionnement et dans leurs chaînes d'approvisionnement, et de divulguer ces emplois. Afin de donner une échelle de valeur, on entreprend dans le rapport de quantifier les impacts physiques de l'utilisation du plastique en termes monétaires. Cette manière de mesurer peut être considérée comme la valeur à risque actuel (VaR) d'une société si le coût de ces impacts externes devait être assumé en interne du fait de mécanismes tels que des réglementations renforcées, la perte de parts de marché ou l'accroissement du prix des matières premières et de l'énergie. Ce type de mesure peut aussi être mis à profit pour comprendre l'importance des possibilités offertes par l'utilisation du plastique selon des modalités écologiquement viables, ainsi que des avantages concrets qui en résulteraient pour les parties prenantes, y compris les actionnaires.

## MÉTHODOLOGIE

**L'utilisation du plastique a des répercussions sur l'environnement et les sociétés.** L'incinération du plastique en fin de vie, par exemple, s'accompagne d'une pollution atmosphérique. L'évaluation du capital naturel permet de traduire ces répercussions en termes monétaires et de percevoir ainsi l'ampleur des dommages occasionnés. La valeur d'ensemble ou le coût en capital naturel donne une indication des dépenses que les sociétés devraient assumer si elles internalisaient les impacts de leurs pratiques actuelles. Ces coûts peuvent également être pris en compte lors de la prise de décisions économiques et en matière d'investissements.

Afin de quantifier le coût des impacts du plastique sur le capital naturel, la méthodologie de haut niveau comporte six étapes : choix du secteur, quantification du volume de plastique utilisé, portée et choix des limites, quantification des impacts et évaluation de l'emploi du capital naturel.

**Comme pour toute recherche novatrice, il existe certaines limites.** Ainsi, alors que les impacts en amont de la production de produits intermédiaires du plastique sont pris en compte, les impacts au stade de la fabrication ne le sont pas en raison de leur diversité. Il est probable que faute de données et d'études scientifiques solides concernant notamment l'impact des microplastiques, les impacts en aval soient sous-estimés, en particulier en ce qui concerne les déchets plastiques qui atteignent l'océan.

Enfin, le présent rapport s'intéresse au plastique exclusivement. Il n'entrait pas dans le cadre de la présente étude d'examiner les solutions de remplacement et de comparer les impacts du plastique avec ceux de chacune des solutions de remplacement. Ainsi, la diminution des émissions de gaz à effet de serre résultant de l'allègement des charges transportées en raison du moindre poids des bouteilles de plastique ou de la grande fréquence de réutilisation et la moindre toxicité des produits de verre n'est pas examinée ici.

## RÉSULTATS

**La présente analyse recense une diversité de risques et de possibilités pour les sociétés qui utilisent de grandes quantités de plastique.** Les investisseurs institutionnels sont également menacés en raison des actions qu'ils détiennent dans ces sociétés et des fonds qu'ils investissent dans les projets. Ainsi, les fonds de pension ont pour obligation fiduciaire de protéger la valeur de leurs investissements.

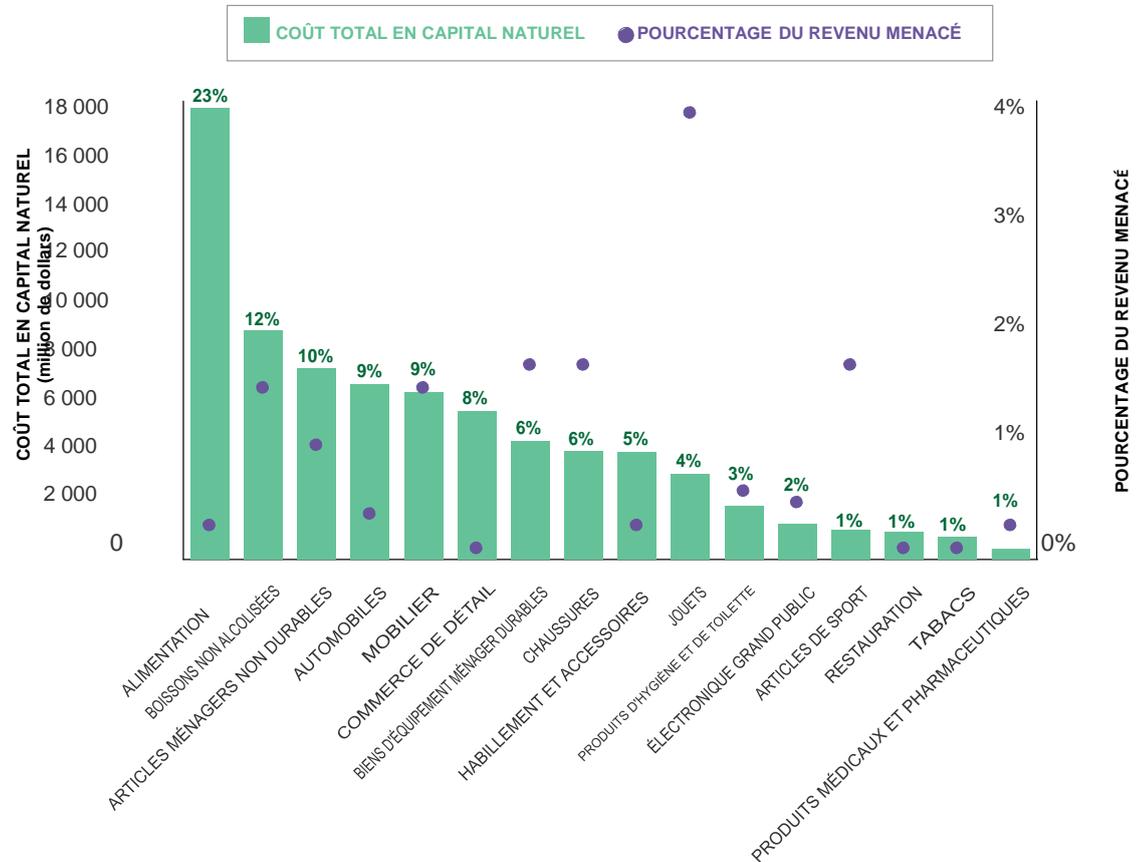
Parmi les risques figurent les conséquences d'une législation environnementale plus rigoureuse, telle que l'interdiction des sacs de plastique jetables, la mise en place de systèmes de taxation du carbone et la réglementation des produits chimiques, et les atteintes à la réputation des marques visées par des campagnes en raison des débris de plastique qui leur sont imputés, les coûts de dépollution et la rupture des chaînes d'approvisionnement de plastique résultant de la pénurie de ressources et de la forte variabilité des prix. Les occasions offertes consistent en une réduction des coûts résultant d'une utilisation plus efficace du plastique, en la conception de nouvelles sources de revenus grâce aux modèles économiques en « circuit fermé » qui permettent de récupérer le plastique considéré comme une ressource utile, et en l'augmentation du nombre de clients attirés par des produits dont on aura démontré la plus grande durabilité.

**L'étude porte sur 16 secteurs produisant des biens de consommation où l'utilisation du plastique est la plus intensive.** Les données sont présentées par secteur et concernent, d'une part, le plastique utilisé directement dans les produits et les emballages, et, d'autre part, indirectement dans la chaîne d'approvisionnement. Ces données permettent aux sociétés de disposer de précieuses connaissances grâce auxquelles elles peuvent faire porter leurs efforts sur la gestion du plastique.

Ce sont les secteurs des jouets, des articles de sport et des articles ménagers durables, dont la production génère plus d'un million de dollars de revenus, qui utilisent le plus le plastique pour la fabrication de leurs produits. Les secteurs des boissons non alcoolisées et des produits d'hygiène et de toilette et pharmaceutiques sont parmi ceux qui utilisent le plus de plastique sous forme d'emballages. Les secteurs de la vente au détail, de la restauration et du tabac, dont le revenu s'élève à un million de dollars, sont ceux dont les chaînes d'approvisionnement utilisent le plus de plastique. Cela pourrait s'expliquer par leur position au bas de la chaîne d'approvisionnement et le fait qu'ils dépendent du secteur agricole.

**Dans la présente étude, on analyse l'exposition des sociétés à ces risques et les possibilités qui leur sont offertes en fonction des quantités de plastique utilisées eu égard au coût qu'elles représentent pour le capital naturel.** Il ressort des résultats que le coût total pour le capital naturel de l'utilisation du plastique par l'industrie des biens de consommation s'élève à plus de 75 milliards de dollars par an. La ventilation par secteur montre que ce sont les sociétés de produits alimentaires qui contribuent de loin le plus à ce coût dans la mesure où elles en sont responsables pour 23 % (voir figure 1). Les résultats indiquent également pour chaque secteur l'intensité d'utilisation du capital naturel ou son coût en capital naturel pour un revenu annuel de un million de dollars. Le secteur des jouets est de loin celui qui a la plus forte intensité d'utilisation (3,9 % des revenus).

FIGURE 1: COÛT TOTAL EN CAPITAL NATUREL ET INTENSITÉ D'UTILISATION DE CE CAPITAL PAR DES SECTEURS DÉTERMINÉS



**75 milliards de dollars**

Tel est le coût annuel en capital naturel de l'utilisation du plastique par le secteur des biens de consommation

*Cela correspond approximativement à plus de 80 millions de tonnes de plastique. Les calculs de Trucost sont établis à partir, entre autres, des bases de données de la Banque mondiale [7], de PlasticEurope [8], d'Eurostat [9] et de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis [10] (la série complète de références et de méthodes figure aux appendices 3 et 4 du présent rapport)*

# 13 milliards de dollars

Tel est le coût annuel en capital naturel des débris de plastique présents dans les écosystèmes marins

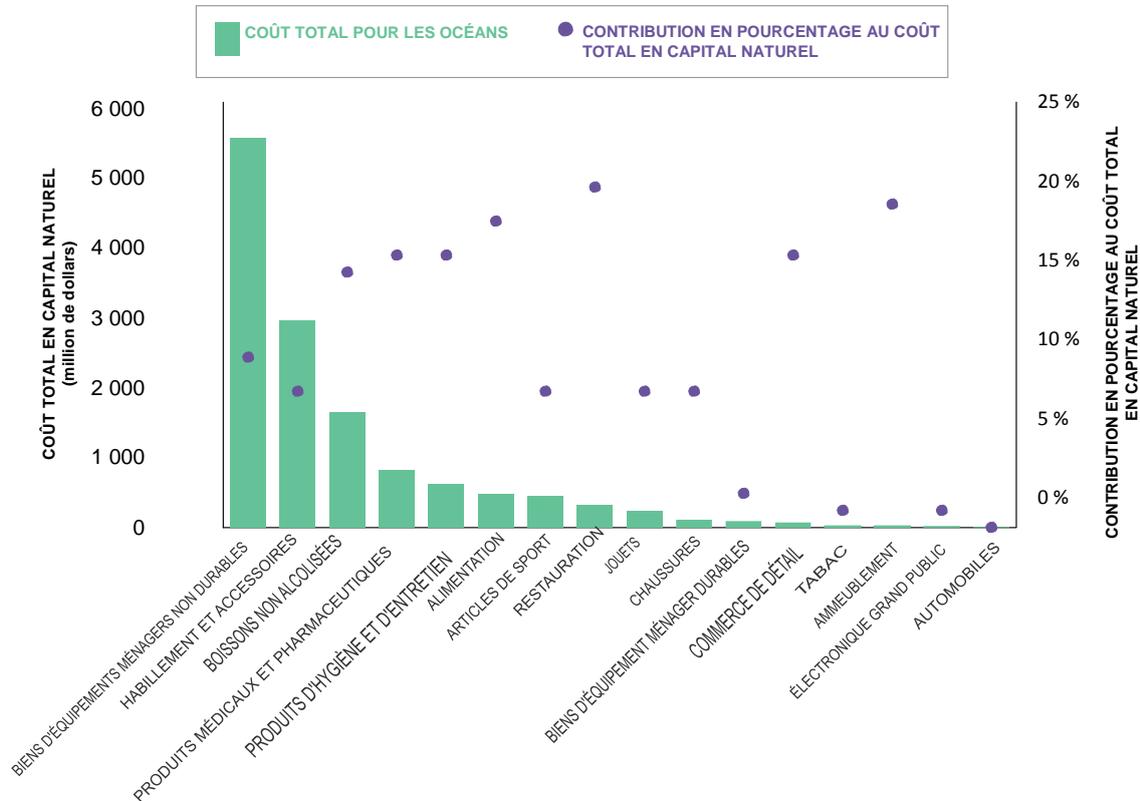
Ces conclusions ont d'importantes conséquences pour les sociétés. D'une part, les sociétés des secteurs de l'alimentation, des boissons non alcoolisées et des articles ménagers non durables sont celles qui, en valeur absolue, sont les plus coûteuses en capital naturel et qui, de ce fait, pourraient être les plus exposées aux risques en matière de réputation ou d'ordre législatif en raison de leurs impacts sur l'environnement liés à leur utilisation du plastique et en particulier à cause des détritres résultant de leurs emballages. Par ailleurs, les sociétés des secteurs des jouets, des articles de sport et des chaussures sont celles dont l'intensité d'utilisation du capital naturel est la plus forte, ce qui signifie que ce sont elles dont le revenu est le plus menacé. Les risques économiques, en matière de réputation et d'ordre législatif ou autres, ou le fait de laisser échapper certaines occasions, pourraient avoir pour effet de réduire considérablement la valeur de ces entreprises s'il leur fallait internaliser la totalité des coûts résultant des impacts de leur utilisation du plastique.

L'étude compare les coûts en capital naturel de l'utilisation du plastique des secteurs tributaires de la longévité de leurs produits. Les sociétés des secteurs tels que ceux de l'alimentation et des biens d'équipements ménagers, qui fabriquent des produits en plastique jetables et qui recourent à des emballages de plastique, pourraient être davantage exposées que les secteurs produisant des automobiles et des articles de sport, dont la durée de vie est bien plus longue. Cela tient au fait qu'en l'occurrence l'utilisation du plastique peut ne pas sembler efficace en raison de la durabilité de la matière et de la courte durée du service rendu par les produits et les types d'emballages fabriqués.

L'étude examine de manière approfondie et évalue les principaux impacts quantifiables de l'utilisation du plastique entrant dans la fabrication des produits et emballages. Elle repose sur les meilleures recherches disponibles à ce jour. Cependant, du fait qu'il s'agit d'une discipline récente, il se pourrait que plusieurs impacts connus ou suspectés ne soient pas bien évalués. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les impacts en aval, c'est-à-dire ceux dont les détritres et l'élimination sont à l'origine.

Il ressort des connaissances actuelles portant sur tous les secteurs des biens de consommation que plus de 30 % des coûts en capital naturel de l'utilisation du plastique sont imputables aux émissions de gaz à effet de serre intervenant en amont dans la chaîne d'approvisionnement, aux stades de l'extraction des matières premières et de la fabrication de produits intermédiaires en plastique. La pollution des mers, dont le coût en capital naturel s'élève à 13 milliards de dollars au moins (voir figure 2), est l'impact le plus important en aval. La présente étude est la première à évaluer les impacts de l'utilisation du plastique sur l'environnement marin en termes de capital naturel. Trucost a complété ses techniques de modélisation en rassemblant et en analysant les études scientifiques sur l'impact du plastique sur les écosystèmes marins. Au nombre des impacts figurent les pertes économiques encourues par les secteurs des pêches et du tourisme ainsi que le temps consacré à la dépollution des plages.

FIGURE 2 : COÛT TOTAL, EN CAPITAL NATUREL, DE LA PRÉSENCE DE PLASTIQUE DANS LES OCÉANS (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS) ET CONTRIBUTION, EN POURCENTAGE, DE DIFFÉRENTS SECTEURS AU COÛT TOTAL EN CAPITAL NATUREL



Cela correspond approximativement à plus de 80 millions de tonnes de plastique. Les calculs de Trucost sont établis à partir, mais pas exclusivement, des bases de données de la Banque mondiale [7], de PlasticEurope [8], d'Eurostat [9] et de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis [10] (la série complète de références et de méthodes figure aux appendices 3 et 4 du présent rapport)

# 4 milliards de dollars

Tel est le montant épargné par les sociétés produisant des biens de consommation lorsqu'elles gèrent correctement les plastiques, grâce au recyclage par exemple.

Plus du quart de cette épargne provient d'initiatives du secteur de l'alimentation et 17 autres % sont imputables aux secteurs des boissons non alcoolisées.

## Les impacts du plastique dans le monde varient en fonction des conditions du milieu et des pratiques en matière de gestion.

Les coûts en capital naturel de l'utilisation du plastique sont plus élevés lorsque les sociétés achètent ou traitent le plastique en fin de vie, comme c'est le cas en Asie, contrairement à ce qui se passe en Amérique du Nord, en Europe ou en Océanie. Cela est dû au fait que les procédés de fabrication en Asie sont bien plus polluants et que les installations de gestion des déchets appropriées y font défaut. Cette conclusion est préoccupante du fait de la croissance des économies asiatiques. Le point faible de la présente étude tient au fait qu'elle ne prend pas en compte le commerce transfrontière de déchets. Il se peut pour cette raison que l'on ait sous-estimé les coûts en capital naturel en amont ou en fin de vie, comme cela est le cas pour l'Océanie, qui envoie une partie de ses déchets à d'autres pays.

La présente étude porte sur les impacts du plastique en valeur absolue sans établir de comparaison avec des solutions de remplacement. Il convient toutefois de noter qu'il ressort d'études récentes commandées par des associations de producteurs de plastique telles que le American Chemistry Council (ACC) et Plastics Europe, que l'utilisation du plastique (principalement pour les emballages) présente d'importants avantages (du point de vue de l'énergie utilisée et des émissions de gaz à effet de serre) qui consistent en une diminution du gaspillage alimentaire et en une moindre consommation de carburants par les transporteurs<sup>11,12</sup>. De même, la présente étude montre que les méthodes actuelles en matière de recyclage et de récupération d'énergie permettent aux sociétés productrices de biens de consommation d'économiser près de 4 milliards de dollars par an. Il conviendrait donc d'insister non pas sur l'abandon systématique du plastique mais plutôt sur son utilisation efficace et écologiquement viable.

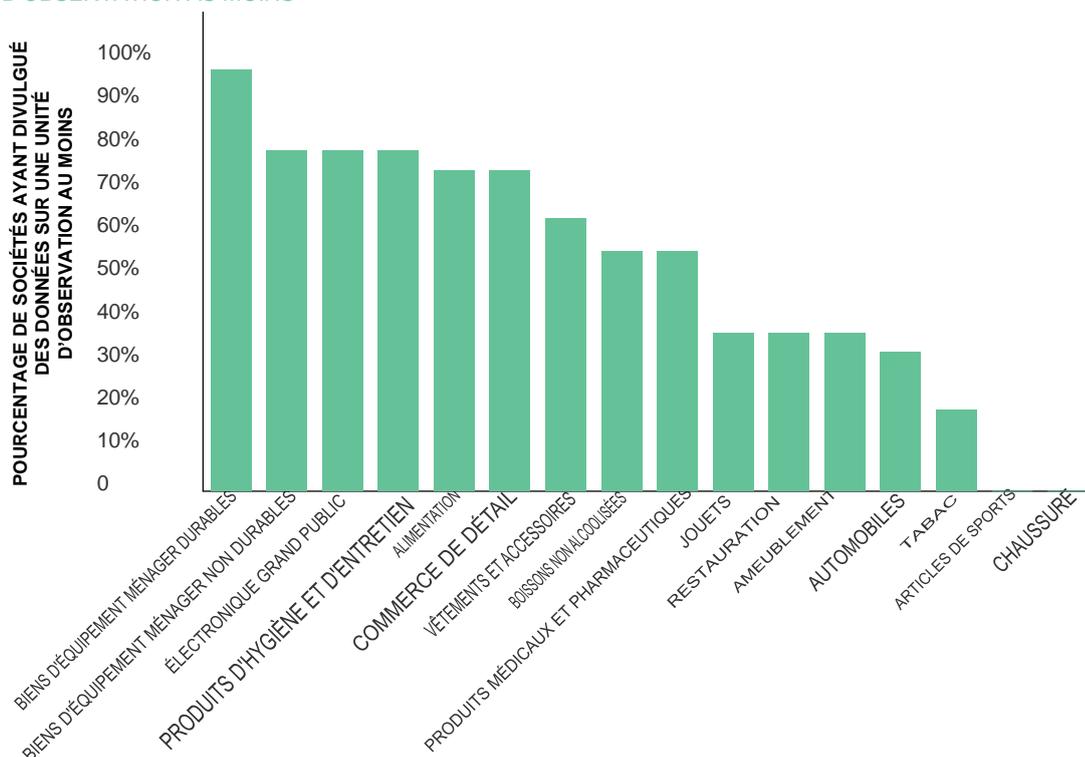
Une bonne gestion du plastique, grâce au recyclage par exemple, permet aux fabricants de biens de consommation d'épargner 4 milliards de dollars par an. Plus du quart de cette économie résulte d'initiatives du secteur de l'alimentation et 17 % de l'action des producteurs de boissons non alcoolisées.

**L'étude évalue les plus grandes sociétés anonymes cotées en bourse, au nombre de 100, de chacun des seize secteurs retenus en fonction de leurs revenus.** L'utilisation du plastique par chacune des sociétés est estimée à partir des données de l'industrie et à l'aide de modèles et de toutes les informations éventuellement divulguées par la société. Le rapport comporte seize analyses qui font état des résultats propres à des secteurs déterminés et d'informations recueillies auprès des sociétés.

L'étude montre également que certaines sociétés divulguent leurs informations concernant le plastique alors que d'autres non. En raison de la rareté des divulgations, la plupart des données ont été obtenues par modélisation et devraient être considérées comme n'ayant qu'une valeur indicative. Parce que les impacts du plastique sont chaque jour plus évidents, les sociétés doivent s'attendre à ce que leurs actionnaires leur demandent de divulguer davantage de données. Ainsi, ce type d'information serait utile aux investisseurs institutionnels soucieux de protéger la valeur de leurs investissements. Les gestionnaires d'avoirs pourraient chercher à savoir comment ces sociétés envisagent de gérer les risques et les possibilités associés à l'utilisation du plastique.

**La divulgation des données sur le plastique est insuffisante.** Près de la moitié seulement des 100 sociétés évaluées ont fait état de données quantitatives sur le plastique concernant une unité d'observation au moins (voir figure 3). Les taux de divulgation varient considérablement puisque aucune société des secteurs de la chaussure et des articles de sports n'a communiqué de données quantitatives utilisables concernant des unités d'observation alors que 88 % des sociétés du secteur des biens d'équipement ménagers durables l'ont fait tout comme 71 % des sociétés du secteur des produits d'hygiène et d'entretien. Les unités d'observations quantitatives vont de la quantité totale de plastique utilisée annuellement par une société aux tonnes de plastique économisées grâce à une initiative en matière de recyclage; s'agissant des données la couverture varie considérablement et est souvent faible. Même lorsqu'une société est classée comme « divulgateuse », cela peut signifier qu'elle n'a divulgué de données que pour une unité d'observation et que la couverture a été limitée. Les données divulguées disponibles ont été utilisées pour l'étude.

FIGURE 3 : POURCENTAGE DE SOCIÉTÉS AYANT DIVULGUÉ DES DONNÉES SUR UNE UNITÉ D'OBSERVATION AU MOINS



Les calculs de Trucost sont établis à partir des données divulguées par les sociétés auprès du grand public (on trouvera aux appendices 3 et 4 du présent rapport la totalité des références et méthodes utilisées).

**Il n'existe actuellement aucune corrélation entre le taux de divulgation d'un secteur et son intensité d'utilisation du capital naturel ou le coût en capital naturel de son utilisation du plastique.** Cela signifie que les secteurs dont les revenus sont les plus exposés aux risques résultant de la législation, de la concurrence et des exigences des consommateurs relatives au plastique doivent envisager d'être plus transparentes quant à la façon dont elles pourraient avoir à gérer cette question. Il ressort aussi de l'étude que la divulgation de données peut être provoquée par des facteurs externes tels que la législation ou la réputation plutôt que par la compréhension des risques et possibilités par les intéressés.

La divulgation des données sur le plastique est **INSUFFISANTE**

Moins de la **MOITIÉ** des 100 sociétés évaluées ont fait état de données quantitatives utiles pour un ou plusieurs articles

## RECOMMANDATIONS

**Sur la base de ces conclusions, l'étude formule une série de recommandations à l'intention des sociétés.**

Prendre des mesures pour réduire les risques présentés par le plastique tout en tirant parti des possibilités qu'il offre suppose dans un premier temps de sensibiliser davantage aux problèmes les conseils d'administration des sociétés considérées. Les conclusions de la présente étude fournissent les informations nécessaires pour justifier sur le plan économique l'adoption de mesures par les conseils. Il leur est recommandé d'adopter une stratégie de réduction des impacts du plastique, y compris de fixer des objectifs assortis de dates limites.

Les sociétés peuvent atténuer les risques inhérents au plastique et saisir les possibilités qu'il offre en améliorant la mesure des quantités de plastique utilisées, leur gestion et la divulgation des données s'y rapportant. Dans un premier temps cela suppose qu'il soit procédé à des mesures et à la communication des données relatives à l'utilisation du plastique comme de nombreuses sociétés le font déjà avec les émissions de carbone et d'autres impacts sur l'environnement. Au nombre des dispositifs en matière de meilleures pratiques pour aider les sociétés à procéder de la sorte selon des normes établies figure le projet pour la divulgation de l'utilisation du plastique (Plastic Disclosure Project).

Pour que les risques et les possibilités offertes soient correctement identifiés et gérés, la présente étude recommande aux sociétés d'améliorer considérablement la quantité et la qualité des informations qu'elles rassemblent et communiquent sur le plastique. Au nombre des données pertinentes figure le volume, exprimé en tonnes, du plastique utilisé par une société pour mener à bien ses activités et par la chaîne d'approvisionnement. Ce chiffre pourrait être ventilé en fonction des différents types de plastique – polytéréphtalate d'éthylène utilisé dans les bouteilles de boisson et polystyrène utilisé dans les boîtes d'hamburgers – tout comme la quantité de plastique recyclé ou de bioplastique utilisé (bien que les bioplastiques ne soient pas toujours une solution de remplacement des plastiques classiques intéressante du point de vue de l'environnement). Les sociétés pourraient aussi indiquer comment le plastique est utilisé pour la fabrication de produits et emballages. Indiquer le devenir du plastique en fin de vie est utile – est-il mis en décharge ou incinéré avec ou sans récupération d'énergie ou est-il recyclé ou réutilisé.

En communiquant au public des données sur la gestion du plastique, les sociétés peuvent montrer aux parties prenantes, dont les gouvernements, les investisseurs et les groupes faisant campagne qu'elles prennent au sérieux leurs responsabilités en matière d'environnement. Les sociétés qui s'empressent de communiquer des données acquerront fort probablement la réputation d'être des initiateurs en la matière.

À long terme, pour que l'on progresse en matière de plastique il faudra vraisemblablement que les sociétés collaborent dans le cadre de partenariats. Dans les recommandations de l'étude on recense diverses organisations et de nombreux domaines de collaboration sont suggérés, dont la collaboration avec les gouvernements pour concevoir des législations et des infrastructures de gestion des déchets efficaces, en particulier dans les pays en développement. L'innovation suppose souvent que tout au long de la chaîne d'approvisionnement divers participants œuvrent de concert, éventuellement sous la coordination d'un organisme officiel. Les sociétés pourraient aussi financer des instituts de recherche qui s'emploient à nous faire mieux comprendre les impacts du plastique sur l'environnement.

À titre d'exemple on pourrait envisager une mesure consistant à réduire le poids du plastique utilisé dans les produits et les emballages en améliorant les modèles. Les sociétés pourraient aussi préférer utiliser du plastique recyclé et constituer des coentreprises pour garantir des approvisionnements suffisants. Elles pourraient aussi s'intéresser aux possibilités des bioplastiques même si l'incertitude règne en ce qui concerne leurs avantages et leurs impacts. Les utilisateurs de plastique pourraient collaborer avec les fournisseurs dans des domaines tels que l'élimination des substances dangereuses.

L'étude comporte plusieurs études de cas portant sur des sociétés qui s'efforcent d'appliquer de bonnes pratiques en matière de gestion des plastiques, dont la société de cosmétiques Lush, les sociétés d'appareils électronique telles que Apple, Dell et Hewlett Packard et la société Coca Cola qui produit des boissons non alcoolisées; elle traite également d'initiatives de sensibilisation (telles que Interface and Method) qui s'emploient à innover en matière de collecte et de réutilisation des plastiques rejetés dans les océans.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS :

Amener les conseils d'administration à avoir davantage conscience des risques présentés par le plastique et des possibilités qu'il offre.

Mesurer les quantités de plastique utilisées dans les produits, les emballages, aux fins de fonctionnement et dans les chaînes d'approvisionnement et publier les résultats obtenus dans des rapports annuels et par l'intermédiaire du Plastic Disclosure Project (Projet pour la divulgation de l'utilisation du plastique) par exemple.

S'engager à réduire l'impact sur l'environnement du plastique et fixer des objectifs assortis de dates limites pour s'assurer que cet objectif sera atteint.

Innover en matière de produits et de procédés afin d'utiliser plus efficacement le plastique et de le recycler davantage.

Collaborer avec les gouvernements à l'élaboration de législations pour faciliter la gestion viable du plastique en élargissant par exemple la responsabilité des producteurs ainsi qu'à la mise en place d'infrastructures de gestion des déchets, en particulier dans les pays en développement.

Financer la collecte de données et de nouvelles études sur les impacts du plastique, notamment sur l'environnement marin, en partenariat avec les établissements universitaires et les groupes s'intéressant à la conservation.

# RÉFÉRENCES |

1. PlasticsEurope. 2013. Plastics - the Facts 2013. [rapport] Bruxelles: PlasticsEurope.
2. Thompson, R. C., Moore, C. J., Vom Saal, F. S. et Swan, S. H. 2009. Plastics, the environment and human health : current consensus and future trends. *Philosophical Transactions of the Royal Society B : Biological Sciences*, 364 (1526), paras. 2153—2166
3. Gyres Institute. 2013. Microplastics in consumer products and in the marine environment. Position Paper. [rapport]
4. Gyres Institute, Plastic Soup Foundation, Surfrider Foundation, Plastic Free Seas, Clean Seas Coalition.
5. UNEP. 2005. Marine Litter, An Analytical Overview. [rapport] Nairobi : Programme des Nations Unies pour l'environnement.
6. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et Groupe consultatif scientifique et technique - GEF. 2012. Impacts of Marine Debris on Biodiversity : Current Status and Potential Solutions. Technical Series.[rapport] Montréal.
7. NOAA, PNUE. 2011. Stratégie de Honolulu : Plateforme mondiale pour la prévention, la réduction et la gestion des débris marins [rapport]
8. Hoorweg, D. et Bhada-Tata, P. 2012. What a Waste, A Global Review of Solid Waste Management. Urban Development Series Knowledge Papers. [rapport] Washington : Banque mondiale
9. Plasticseurope. 2014. PlasticsEurope - Eco-profiles - PlasticsEurope. [en ligne] disponible sur le site <http://www.plasticseurope.org/plasticssustainability/eco-profiles.aspx> [date d'accès au site : 31 janvier 2014].
10. Eurostat. 2014. Introduction. [en ligne] disponible sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/waste/introduction/> [date d'accès au site : 31 janvier 2014].
11. EPA.gov. 2014. Wastes Homepage | US EPA. [en ligne] disponible sur le site <http://www.epa.gov/osw/> [date d'accès au site : 3 Mar 2014].
12. Pilz, H., Brandt, B. et Fehring, R. 2010. The Impact of Plastics on Life Cycle Energy Consumption and Greenhouse Gas Emissions in Europe. [rapport] Vienne: PlasticsEurope.

## PLASTIC DISCLOSURE PROJECT

T: +852 8197 7378

E: [info@plasticdisclosure.org](mailto:info@plasticdisclosure.org)

[www.plasticdisclosure.org](http://www.plasticdisclosure.org)

## TRUCOST

T: +44 (0) 20 7160 9800

T: +1 800 402 8774

E: [info@trucost.com](mailto:info@trucost.com)

[www.trucost.com](http://www.trucost.com)

## PNUE

Secrétariat du

Programme d'action mondial pour la  
protection du milieu marin contre la  
pollution due aux activités terrestres  
(GPA)

E: [gpa@unep.org](mailto:gpa@unep.org)

[www.gpa.unep.org](http://www.gpa.unep.org)

[www.unep.org](http://www.unep.org)

United Nations Environment Programme  
P.O. Box 30552 - 00100 Nairobi, Kenya  
Tel.: +254 20 762 1234  
Fax: +254 20 762 3927  
e-mail: [publications@unep.org](mailto:publications@unep.org)  
[www.unep.org](http://www.unep.org)

